

Réunion du 28 septembre 2017

Objet : Modification de la composition de suivi du déploiement et de l'évolution du réseau.

La délibération du comité syndical du 28 avril 2017 n° 2017-22 a institué une commission de suivi de déploiement et de l'évolution du réseau haut et très haut débit ayant pour mission de :

- S'assurer du respect des plannings sur lesquels les entreprises titulaires des marchés publics sont engagées,
- Constater les éventuelles difficultés rencontrées et proposer au comité syndical les adaptations nécessaires,
- Auditionner autant que nécessaire les acteurs de l'aménagement numérique du territoire,
- Veiller au déroulement des travaux dans les conditions techniques et économiques initialement prévues.

Compte tenu de l'ampleur des déploiements et du besoin grandissant des membres du comité syndical de disposer d'une information croissante de l'avancement des travaux, il est proposé d'augmenter le nombre de membres de ladite commission de 3 membres supplémentaires permettant ainsi la représentation des différentes composantes du territoire eurois.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2017-032

Eure Normandie Numérique

Réunion du 28 septembre 2017

Objet : ~~Modification de la composition de suivi du~~
déploiement et de l'évolution du réseau.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 28 septembre 2017 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à la modification de la composition de la commission de suivi du déploiement et de l'évolution du réseau,
- D'augmenter le nombre de membres pour passer de 4 membres à 7,
- De désigner les membres de la commission comme suit :
 - o Monsieur Hervé Maurey, Président de la commission
 - o Monsieur Alfred Recours
 - o Monsieur Jean-Hugues Bonamy
 - o Monsieur James Blouin
 - o Monsieur Benoît Gatinet
 - o Monsieur Jean-Marc Moglia
 - o Monsieur Jean-Claude Provost

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 28
- Collège Conseil Départemental : 21

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0

Fait à Evreux, le 28 septembre 2017

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ

